

RÉUNION PRÉPARATOIRE EN VUE DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES : RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

MANDAT

1. Le Groupe d'experts des noms géographiques, constitué par le Secrétaire général en exécution de la résolution 715 A (XXVII) du Conseil économique et social, s'était précédemment réuni au Siège de l'Organisation des Nations Unies, en juin et juillet 1960, pour étudier les problèmes techniques de normalisation des noms géographiques dans chaque pays et l'intérêt qu'il y aurait à réunir une conférence internationale pour l'examen de cette question. Ses conclusions et recommandations ont été formulées dans son rapport au Conseil^a. Le Conseil ayant décidé, le 16 juillet 1965, à sa 1385^e séance lors de sa trente-neuvième session, qu'une conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques aurait lieu à Genève en septembre 1967, le Groupe d'experts a été invité à tenir une réunion préparatoire en vue de faciliter les préparatifs nécessaires à la Conférence. Cette réunion a eu lieu au Siège, du 21 mars au 1^{er} avril 1966.

PARTICIPANTS

2. Ont participé à la réunion préparatoire les experts ci-après: M. Meredith F. Burrill (Etats-Unis d'Amérique), M. P. J. M. Geelan (Royaume-Uni), M. John G. Mutziger (Etats-Unis d'Amérique), M. Mo Tsao (Chine), qui faisaient partie du Groupe d'experts lors de sa première réunion, en 1960, M. H. A. G. Lewis (Royaume-Uni), M. François Nédélec (France) et M. G. Etzel Percy (Etats-Unis d'Amérique). M. André Pégorier (France), M. Saïd Nafasi (Iran) et M. Alfredo Obiols (Guatemala), qui étaient également membres du Groupe lors de sa première réunion, n'ont pu participer à la réunion préparatoire. M. H. Ureta, chef de la Section de la cartographie du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, a exercé les fonctions de secrétaire exécutif de la réunion et M. C. N. Christopher, fonctionnaire de la Section de la cartographie, a été le secrétaire du Groupe.

BUREAU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE

3. La réunion préparatoire a été ouverte au nom du Secrétaire général par le secrétaire exécutif de la réunion. A l'unanimité, le Groupe d'experts a décidé que M. M. F. Burrill continuerait à exercer les fonctions de président et que M. P. J. M. Geelan et M. F. Nédélec exerceraient respectivement celles de vice-président et de rapporteur.

ETUDE PRÉLIMINAIRE ET DISPOSITIONS RELATIVES À LA CONFÉRENCE

4. Le Groupe d'experts a examiné l'ordre du jour de la réunion préparatoire et toutes les observations des gouvernements reçues par le Secrétaire général depuis 1956. D'autre part, diverses publications des Nations Unies contenant des articles intéressants sur la question des noms géographiques ont été communiquées aux experts pour information.

5. Il a été convenu que, sauf deux modifications de détail, le règlement intérieur de la Conférence serait celui de la Conférence technique des Nations Unies sur la Carte internationale du monde au millionième qui s'est tenue à Bonn, en août 1962^b. La première modification concerne l'article 3, qui indiquera que la Commission de vérification des pouvoirs

^a Voir *La cartographie mondiale*, vol. VII (publication des Nations Unies, numéro de vente: 62.I.25), p. 9 à 21.

^b On trouvera le texte de ce règlement intérieur dans la publication intitulée *Conférence technique des Nations Unies sur la Carte internationale du monde au millionième*, vol. I, *Rapport et Actes de la Conférence* (numéro de vente: 64.I.4), p. 11 à 14.

"se composera de cinq membres" et non de "sept". La deuxième modification, de pure forme, concerne le texte anglais de l'article 32, dont la première phrase se lira: "If, when one person or one delegation is to be elected, no candidate obtains, in the first ballot, the majority required, ..."

6. En ce qui concerne l'organisation de la Conférence, il a été décidé de recommander la création de quatre grandes commissions qui s'occuperont respectivement de la normalisation nationale, des termes géographiques, des systèmes d'écriture et de la coopération internationale. Le Groupe s'est ensuite mis d'accord sur une liste de questions à examiner sous chacune de ces rubriques principales. En vertu du règlement proposé, tous les pays seraient représentés à chacune des commissions et celles-ci ne siègeraient pas simultanément.

ORDRE DU JOUR

7. Le projet d'ordre du jour présenté au Conseil économique et social par le Secrétaire général en tant qu'annexe I du document E/3907 en date du 3 juin 1964 a été modifié de manière à comprendre l'examen de questions proposées respectivement par la République fédérale d'Allemagne, sous le titre "Création, au Siège de l'ONU, d'un comité permanent d'experts qui, après la Conférence, en apprécierait les résultats et poursuivrait systématiquement le travail dans ce domaine très vaste et très compliqué" et par Israël, sous le titre: "Opportunité d'inclure dans les revues cartographiques des règles simples de prononciation et de normalisation du traitement des termes génériques et des contenus génériques". Il a également été noté que d'autres pays pourraient ultérieurement proposer des questions supplémentaires. Bien qu'il n'y ait pas eu d'objection au projet d'ordre du jour dans les réponses adressées au Secrétaire général, le Groupe a estimé d'une manière générale que l'ordre du jour devrait faciliter l'examen méthodique des questions dont les quatre commissions seraient saisies et devrait tenir compte de tous détails supplémentaires. Le point 8 de l'ordre du jour provisoire permettra de présenter des communications sur les problèmes énoncés dans le rapport précédent du Groupe d'experts^c que les points 9 à 12 ne mentionnent pas spécifiquement. Les points 8 et 10 à 15 inclusivement du projet d'ordre du jour se rapportent maintenant à des sujets appropriés pour un examen en commission.

8. L'ordre du jour provisoire que le Groupe d'experts a établi est le suivant:

[L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification par la Conférence. Voir annexe II.]

CONFÉRENCES RÉGIONALES

9. En ce qui concerne la question de l'établissement des rapports les plus fructueux entre la conférence qui allait avoir lieu à Genève et d'autres conférences, réunions ou groupes de travail régionaux des Nations Unies, le Groupe d'experts a estimé d'une manière générale que la deuxième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique, qui se tiendrait à Tunis (Tunisie) du 12 au 24 septembre 1966, et la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, qui aurait lieu à Canberra (Australie) du 8 au 22 mars 1967, pourraient utilement comprendre des colloques sur les noms géographiques. On a fait remarquer que, si certains problèmes de toponymie avaient un caractère universel ou presque, ils n'étaient pas toujours universellement connus. On a également fait observer que, pour qu'un pays accepte des noms normalisés par un autre pays, il

^c Voir *La cartographie mondiale*, vol. VII, p. 10 à 13.

était utile qu'il comprenne aussi parfaitement que possible la nature des entités géographiques dont il s'agissait, que cela pouvait impliquer des concepts peu familiers au pays acceptant et que la symbolisation cartographique pouvait ne pas rendre pleinement compte des distinctions locales. Ces questions ont été indiquées comme sujets d'études pouvant être inscrits au programme des colloques susmentionnés. Le Groupe d'experts s'est mis d'accord sur les points suivants :

a) C'est à Genève que l'on pourrait le mieux mettre au point les plans relatifs aux réunions régionales ultérieures;

b) Des réunions régionales contribueraient à accroître la compréhension mutuelle amorcée à Genève;

c) Les réunions régionales fourniraient en outre l'occasion de discuter les aspects régionaux de la coopération internationale.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

10. Le Groupe d'experts a été d'accord pour estimer qu'il serait utile de diffuser avant la Conférence un exposé des objectifs précis de celle-ci, dans lequel seraient développées les idées plus générales formulées dans le document présenté par M. Burrill sous le titre: "Caractère et champ de la Conférence internationale envisagée pour la normalisation des noms géographiques", que le Secrétaire général a communiqué le 29 juillet 1963 aux gouvernements de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et membres des institutions spécialisées.

11. Les objectifs proposés par le Groupe sont les suivants :

a) Faire en sorte qu'on ne doute plus que les noms géographiques normalisés à l'échelon national constituent la base appropriée pour une normalisation internationale et que la création d'un alphabet international est irréalisable;

b) Faire en sorte que chaque pays soit davantage disposé à tenir compte, dans son programme de normalisation, des difficultés que les autres pays peuvent éprouver à acquérir et à assimiler pour leur propre usage les noms géographiques qu'il aura normalisés. Ainsi, le pays fournisseur devrait communiquer tous les éléments des graphies originales et les autres détails linguistiques nécessaires pour effectuer une transposition rationnelle dans d'autres pays;

c) Comparer les problèmes et les programmes de différents pays;

d) Déterminer les questions, les régions et les catégories de noms qui appellent actuellement une étude plus approfondie, et formuler des principes relatifs à la normalisation internationale;

e) Enoncer les principes applicables à la transposition d'un système d'écriture dans un autre;

f) En vue de la normalisation internationale, rechercher dans les langues officielles des Nations Unies utilisant l'alphabet latin, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français, la possibilité de latiniser les noms existant dans d'autres systèmes d'écriture;

g) Mettre à l'étude la création de systèmes de normalisation internationale fondés sur l'alphabet cyrillique et sur l'alphabet arabe;

h) Déterminer et étudier les catégories de noms de détails topographiques s'étendant au-delà des limites de la souveraineté d'un même pays, par exemple: mers, cours d'eau, montagnes, reliefs sous-marins, etc., et examiner les possibilités de normalisation;

i) Mettre au point un système d'échange de renseignements sur le plan international;

j) Faire des propositions en vue d'établir un programme de conférences ou de groupes de travail régionaux après la Conférence de Genève;

k) Favoriser la création d'organismes de normalisation des noms géographiques dans tous les pays.

RAPPORT ENTRE LA NORMALISATION NATIONALE ET LA NORMALISATION INTERNATIONALE

12. Pour faciliter la distinction entre la normalisation nationale et la normalisation internationale le Groupe d'experts est convenu des définitions suivantes:

La normalisation nationale est la détermination par chaque pays de la graphie des noms géographiques de ce pays dans la langue administrative officielle (ou les langues administratives officielles) de ce pays;

La normalisation internationale est le processus par lequel les noms normalisés de tel ou tel pays sont acceptés par tous les autres pays. Lorsqu'il faut, pour y parvenir, procéder à une translittération ou à une transcription des formes établies par la normalisation nationale, cette transposition devrait être effectuée de manière à employer le nombre minimum de signes alphabétiques. Il n'est peut-être pas possible de parvenir immédiatement à fixer une forme conventionnelle unique pour chaque système d'écriture (latin, cyrillique, arabe, etc.), mais on pourrait néanmoins s'entendre pour limiter les transpositions dans l'alphabet latin aux systèmes fondés sur les langues officielles des Nations Unies, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français.

PRÉCISIONS SUR LES QUESTIONS RENVOYÉES AUX COMMISSIONS

13. Le contenu envisagé des questions qui font l'objet des points 9 à 12 de l'ordre du jour, dont il était suggéré de saisir les commissions, est indiqué ci-après avec les notes explicatives jugées utiles pour plus de précision^d.

Normalisation nationale^e

a) *Recherche sur le terrain des données relatives aux noms géographiques*^f (Recommandation I)

(Recommandation I)

Etude des questions suivantes :

- i) Nombre et qualifications des informateurs;
- ii) Etablissement d'une notation phonétique;
- iii) Enregistrement des langues locales;
- iv) Indication de la nature, des caractéristiques et de l'étendue des détails topographiques considérés;
- v) Vérification des noms portés sur les cartes existantes ou dans la documentation.

b) *Traitement des noms géographiques au bureau*^g (Recommandations I, II, III, IV, V, VI, XIV et XV)

- i) Exploitation des données recueillies sur le terrain — élimination des données aberrantes dans les enregistrements effectués par différentes équipes d'enquêteurs sur le terrain ou des disparités dues à des différences de qualité des informateurs;
- ii) Collation des indications des cartes existantes ou d'autres documents;
- iii) Traitement de la notation phonétique des langues non écrites;
- iv) Suppression des variantes syntaxiques d'un même nom;
- v) Systèmes de tenue à jour des recueils de noms géographiques.

c) *Décisions relatives aux régions multilingues*^h (Recommandation VI)

^d En regard du titre de chaque question à étudier lors de l'examen des points 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour, on a indiqué entre parenthèses les recommandations pertinentes du Groupe d'experts publiées dans *La cartographie mondiale*, vol. VII, p. 13 à 17.

^e Point 9 de l'ordre du jour provisoire.

^f Subdivision a du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

^g Subdivision b du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

^h Subdivision c du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

d) *Nomenclatures nationales*¹

- i) Mise en ordre alphabétique;
- ii) Index à entrées multiples;
- iii) Indication de la nature des détails géographiques;
- iv) Localisation par coordonnées et selon les circonscriptions administratives;
- v) Renseignements linguistiques complémentaires;
- vi) Noms historiques, anciens noms et autres variantes;
- vii) Statut administratif.

e) *Structure administrative des organismes nationaux qui s'occupent des noms géographiques*¹ (Recommandation I)

f) *Exploitation automatique des données*^k

L'exploitation automatique des données offre des moyens efficaces de mémoriser, de retrouver, de conserver et d'extraire, en vue de la publication, un grand nombre de données associées.

*Termes géographiques*¹

- a) *Termes génériques*^m (Recommandation XI)
- b) *Catégories*ⁿ (Recommandations XI et XII)
- c) *Glossaires*^o (Recommandation XIII)
- d) *Symbolisation*^p

Les problèmes qui se posent au sujet des termes géographiques montrent qu'une collaboration plus étroite est nécessaire entre cartographes et toponymistes si l'on veut avoir à la fois une symbolisation plus satisfaisante et une toponymie plus exacte.

Systèmes d'écriture^q

a) *Transposition des noms d'un système d'écriture dans un autre*^r

(Recommandation VII)

Théoriquement, c'est par la translittération, c'est-à-dire par la substitution un à un des signes graphiques, que l'on transpose les noms géographiques d'un système d'écriture dans un autre. En pratique, cela n'est pas possible à partir d'une langue comme le chinois, qui n'est transposable que si l'on recourt à la transcription dans un système phonétique fixé arbitrairement

i) *Dans l'alphabet latin*

Dans un système de transcription ou de translittération, on devrait utiliser un seul et même caractère latin, ou une seule et même combinaison de caractères latins, pour représenter un son ou une lettre donnée, à l'exclusion de tout autre. Pour satisfaire à cette condition en ce qui concerne les systèmes de transcription, il faut procéder à une analyse linguistique précise des sons et de leur champ d'articulation (phonèmes), des tons, des systèmes d'accentuation et d'autres éléments importants d'une langue.

ii) *Dans d'autres systèmes d'écriture*

Des considérations analogues s'appliqueraient également dans le cas de la transposition dans d'autres systèmes d'écriture.

b) *Graphie des noms empruntés à des langues non écrites*^s (Recommandation VII)

¹ Subdivision d du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

^j Subdivision e du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

^k Subdivision f du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

¹ Point 10 de l'ordre du jour provisoire.

^m Subdivision a du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

ⁿ Subdivision b du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

^o Subdivision c du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

^p Subdivision d du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

^q Point 11 de l'ordre du jour provisoire.

^r Subdivision a du point 11 de l'ordre du jour provisoire.

^s Subdivision b du point 11 de l'ordre du jour provisoire.

Coopération internationale^t

a) *Création d'une commission permanente d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques*^u

La constitution d'une commission permanente d'experts des noms géographiques permettrait d'établir une coordination et une liaison continues entre les pays et assurerait ainsi la réalisation de la normalisation internationale de façon uniforme.

b) *Mesures à prendre en vue de la normalisation internationale*^v

Détermination de mesures successives de nature à conduire à la normalisation internationale.

c) *Mesures d'ordre pratique pour l'échange de renseignements*^w

d) *Réunions régionales après la Conférence*^x

e) *Assistance technique*^y

f) *Traitement à appliquer aux noms des détails topographiques qui s'étendent au-delà d'une même souveraineté*^z

Il arrive souvent qu'un même détail géographique qui s'étend sur les territoires de plusieurs pays soit désigné sous un nom différent dans la langue de chacun de ces pays. Il arrive également qu'un nom géographique commun à plusieurs langues soit en fait interprété de différentes façons en ce qui concerne sa portée.

L'un des objectifs de la normalisation internationale serait l'adoption d'un nom unique et la réalisation d'un accord international sur le détail géographique auquel il s'applique. Si l'accord ne peut se faire sur un seul nom géographique normalisé, il serait très souhaitable de réduire le nombre des variantes et d'uniformiser davantage l'acceptation du nom considéré.

g) *Bibliographie*^{aa}

Plans concernant l'établissement et la tenue à jour d'une bibliographie internationale des travaux relatifs aux noms géographiques et à leur normalisation.

SÉRIES DE CARTES DU MONDE

14. Les divers programmes internationaux d'établissement de cartes qui sont en cours d'exécution ont été étudiés sous l'angle de la normalisation des noms géographiques. Bien qu'il ait été unanime pour estimer que les cartes internationales à petite échelle (au millionième et à des échelles plus petites) constituaient un excellent moyen de diffusion des noms lorsque ceux-ci ont été normalisés, le Groupe a jugé qu'elles ne convenaient pas comme instruments de base de la normalisation. Ces séries de cartes sont à trop petite échelle pour fournir des renseignements toponymiques qui satisfassent les besoins de tous les usagers. Actuellement, il n'y a pas de concordance entre les diverses séries en ce qui concerne les noms géographiques qui y figurent. Une révision s'impose pour de nombreux noms et le laps de temps qui s'écoule entre la modification d'un nom et la publication ultérieure d'une carte révisée tenant compte de cette modification ne peut qu'être considérable. En outre, ces séries de cartes du monde ne répondent pas toujours aux besoins en ce qui concerne le traitement des noms de détails géographiques internationaux ou des noms consacrés et, dans de nombreux cas, la translittération y est déficiente.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

15. La réunion préparatoire a terminé ses travaux le 1^{er} avril 1966 après avoir adopté son rapport à l'unanimité.

^t Voir *La cartographie mondiale*, vol. VII, p. 6.

^u Subdivision a du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

^v Subdivision b du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

^w Subdivision c du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

^x Subdivision d du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

^y Subdivision e du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

^z Subdivision f du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

^{aa} Subdivision g du point 12 de l'ordre du jour provisoire.

Appendice I

Liste de quelques termes techniques

[La liste de quelques termes techniques est la même que celle qui figure dans l'annexe I du premier rapport du Groupe d'experts des noms géographiques (voir La cartographie mondiale, vol. VII, p. 18 et 19).]

Appendice II

Liste des organismes nationaux qui s'occupent des noms géographiques

La liste révisée ci-après remplace celle qui figurait à l'annexe II du premier rapport du Groupe d'experts. Y figurent des organismes créés ou modifiés conformément aux recommandations formulées dans ce rapport, compte tenu des changements intervenus en ce qui concerne l'adresse des organismes ou l'indication de leur place dans la structure administrative.

AFRIQUE DU SUD

Place Names Committee of the Republic of South Africa, Department of Education, Arts and Science, Room 538 van der Stel Building, Pretoria

ALLEMAGNE (République fédérale d')

Ständiger Ausschuss für die Rechtschreibung geographischer Namen, c/o Bundesanstalt für Landeskunde und Raumforschung, Ministerium des Innern, Michaels Hof, Bad Godesberg

AUSTRALIE

Division of National Mapping, Department of National Development, Acton, Canberra, A. C. T.

Antarctic Names Committee of Australia, The Director of the Antarctic Division, Department of External Affairs, 187 Collins Street, Melbourne

BELGIQUE

Commission sur la toponymie, Ministère de l'Instruction publique, Bruxelles

BRÉSIL

Conselho Nacional de Geografia, Gabinete do Secretário-Geral, Rio de Janeiro

CAMBODGE

Service géographique national, Phnom-penh

CANADA

Canadian Permanent Committee on Geographical Names, c/o Geographical Branch, Department of Energy and Resources, Ottawa (Ontario)

CHILI

Instituto Geográfico Militar, Ministerio de Defensa Nacional, Santiago

CHINE

Section géographique, Département des terres, Ministère de l'intérieur, Taïpeh (Taïwan)

CORÉE (République de)

Institut national de recherche sur la construction, Ministère de la construction, Séoul

DANEMARK ET ÎLES FÉROÉ

Stednavneudvalget, Fiolstraede 1, Kjøbenhavn E.
Pour le Grønland

Det Grønlandske Stednavneudvalg, Ministeriet for Grønland, Hausergade 3, Kjøbenhavn E.

EQUATEUR

Instituto Geográfico Militar, Calle Ambato 321, Quito

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Board on Geographic Names, Department of the Interior, Washington, D.C. 20240 (Dr. Meredith F. Burrill, Executive Secretary)

ETHIOPIE

Institut impérial éthiopien de cartographie et de géographie, Ministère de l'intérieur, Addis-Abéba

FINLANDE

Bureau de la topographie générale, Helsinki

FRANCE

Commission de toponymie, Institut géographique national, 2, avenue Pasteur, Saint-Mandé (Seine)

GRÈCE

Conseil des noms de localités grecques, Ministère de l'intérieur, Athènes

GUATEMALA

Instituto Geográfico Nacional, Dirección General de Cartografía, Avenida Las Américas 5-76, Guatemala

HONGRIE

Commission hongroise des noms géographiques, Service de géodésie et de cartographie de l'Etat, Département de la cartographie, Guszev u. 19. sz., Budapest, V.

INDE

Advisory Board for National Atlas and Geographical Names of India, Dr. S. P. Chatterjee, Secretary, Department of Geography, Calcutta University, Senate House, Calcutta 12

INDONÉSIE

Komisi Istilah, Lembaga Bahasa dan Kususasterann, Departemen P. D. dan K., Djalan Diponegoro 82, Djakarta

IRAN

Centre national de cartographie, Avenue Ghabin, Téhéran

IRLANDE

The Place Names Commission, c/o Ordnance Survey Office, Phoenix Park, Dublin

ISRAËL

Commission nationale des noms géographiques, Cabinet du Premier Ministre, rue Karon Kayemit, Jérusalem

ITALIE

Istituto Geografico Militare, Firenze

JAPON	POLOGNE
Commission mixte de normalisation des noms géographiques, Tokyo	Instytut Geografii, Polska Akademia Nauk, Krakowskie Przed- miescie 30, Warszawa
KENYA	RÉPUBLIQUE ARABE UNIE
Standing Committee on Geographical Names, c/o Survey of Kenya, P.O. Box 30046, Nairobi	Commission permanente des noms géographiques de la Répu- blique arabe unie, c/o Département de la topographie, Gizèh
LAOS	ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD
Service géographique du Laos, Vien-tiane	Permanent Committee on Geographical Names for British Official Use, Royal Geographical Society, 1 Kensington Gore, London S.W. 7 (Mr. P. J. M. Geelan, Secretary)
LIBAN	<i>Pour l'Antarctique</i>
Direction des affaires géographiques et géodésiques, Beyrouth	Antarctic Place Names Committee, Research Department, Foreign Office, London (Mr. B. B. Roberts, Secretary)
LIBÉRIA	English Place-Name Society, University College, Gower Street, London, W.C. 1
National Commission for the Regulation and Standardization of the Spelling of Indigenous Names, Monrovia	TCHÉCOSLOVAQUIE
MADAGASCAR	Commission de terminologie, Administration centrale pour la géodésie et la cartographie, Buckova Ul-Bubenec, Prague XIX 620
Service géographique malgache, Tananarive	THAÏLANDE
MOZAMBIQUE	Département royal thaï de la topographie, Bangkok
Comissão Consultiva de Toponímia, Archivo Nacional, Praça 7 de Marco esq. Major Araujo, Lourenço Marques	UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES
NORVÈGE	Glavnoïe Oupravlenie Gueodezii i Kartografii, Postoyannaïa Komissia po Voprossam Transkriptsii, Gorokhovskii per., 4, Moscou 66
Norsk Stadnamnarkiv, Universitetet, Blindern, Oslo Norsk Polarinstitut, Observatorieg 1, Oslo	VENEZUELA
NOUVELLE-ZÉLANDE	Instituto Geográfico Nacional, Caracas
New Zealand Geographic Board, Department of Lands and Surveys, Wellington, C. 1	ZAMBIE
PHILIPPINES	Geographical Place Names Committee, Ministry of Land and Natural Resources, P.O. Box 69, Lusaka
Philippine Committee on Geographical Names, Manila	

Annexe IV

LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS POUR LA CONFÉRENCE *

E/CONF.53/1	Ordre du jour provisoire
E/CONF.53/2 et Add.1 à 5	Projet de rapport de la Conférence
E/CONF.53/C.1/1	Projet de rapport de la Commission I
E/CONF.53/C.2/1	Projet de rapport de la Commission II
E/CONF.53/C.3/1	Projet de rapport de la Commission III
E/CONF.53/C.4/1	Projet de rapport de la Commission IV
E/CONF.53/INF/1 et Add.1	Renseignements relatifs aux dispositions générales présentant un intérêt immédiat pour les participants
E/CONF.53/INF/2	List of documents issued for the Conference (English only)
E/CONF.53/INF/2/Add.1	Revised list of documents issued for the Conference
E/CONF.53/L.1	Réunion préparatoire en vue de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques: rapport du Groupe d'experts (6)
E/CONF.53/L.1/Add.1	Quelques problèmes de toponymie topographique: document de base présenté par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (6)
E/CONF.53/L.1/Add.2	Préparations faites en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques: document de base présenté par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (6)

* Les numéros entre parenthèses suivant le titre d'un document indiquent le point de l'ordre du jour sous lequel le document a été soumis.